



Handicap en entreprise, comment le prendre en compte ?

Durée : 1 jour (7h) – présentiel ou à distance

Pré-requis :

Aucun

Public concerné :

Ce stage s'adresse à toute personne souhaitant aborder le handicap en milieu de professionnel

Accessibilité :

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap - merci de nous informer au moins 14 jours avant le début de la formation, afin de prévoir les aménagements nécessaires (accueil, accessibilité, pédagogie, suivi).

Vous pouvez contacter notre référent handicap formation pascale@p-co-formationconseil.fr.

Méthode pédagogique :

Alternance de séquences théoriques et interactives (Jeu KESKI, brainstorming, Quiz, partages d'expériences etc..)

Moyen pédagogique

Un support de cours sera remis à chaque stagiaire

Une assistance post-formation : masolution@p-co-formationconseil.fr

Titre et qualité du formateur :

Formatrice consultante certifiée, spécialiste en communication, management et handicap

Modalités d'évaluation :

- La formation est divisée en modules. Un exercice est proposé à la fin de chaque module. Sa validation permet au formateur de présenter le module suivant. Nous assurons ainsi un contrôle continu des connaissances.
- Une évaluation du niveau préalable + une évaluation des acquis en fin de formation

Validation :

Attestation de stage

Objectifs professionnels :

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de :

- Identifier leurs propres représentations liées au handicap
- Connaître le cadre légal et les familles de handicap
- Identifier les situations professionnelles concernées par l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés
- Examiner les acteurs et ressources mobilisables
- Préparer quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre



CONTENU

Introduction et Présentations

- Connaître les participants, les objectifs, l'organisation
- Présenter ses attentes
- Connaître la règle des 3P pour garantir le cadre

Handicap en entreprise, de quoi parle-t-on ?

- Identifier ses représentations liées au handicap
- Connaître le cadre légal : étymologie et historique, loi du 11/02/2005, du 05/09/2018, les critères de discrimination, la RQTH et ses impacts
- Définir le handicap et connaître les différentes catégories de handicap, la notion de visible/non visible, leurs impacts possibles sur le travail pour quels aménagements
- Examiner quelques chiffres clés

Management et situations de handicap dans les moments clés de la vie de l'entreprise

- Identifier les situations professionnelles impactées par l'inclusion de collaborateurs en situation de handicap : recrutement, intégration, accompagnement, maintien en emploi, aménagement, longue maladie, sous-traitance ...
- Comprendre l'impact des biais émotionnels, garder la « juste » distance, développer son assertivité

Ressources mobilisables

- Repérer les acteurs et ressources mobilisables internes/externes (humaines ou matérielles : Référents handicap, services de santé au travail, l'AGEFIPH, le CSE etc.)

Situation actuelle et bonnes pratiques à mettre en place

- Etablir un état des lieux des pratiques existantes
- Concevoir des bonnes pratiques en vue d'un plan d'action

Bilan et apprentissages

- Présenter son bilan de la journée de formation : Qu'ai-je appris ? Qu'ai-je apprécié/moins apprécié ? Et après ?